



Réseau de la recherche sur la francophonie canadienne

Appel de candidatures

Colloque annuel du Réseau de la recherche sur la francophonie canadienne (RRF)

1. Sommaire

Objectif : L'Association des collèges et universités de la francophonie canadienne (ACUFC) sollicite les candidatures d'établissements d'enseignement supérieur qui souhaitent accueillir le prochain colloque annuel du Réseau de la recherche sur la francophonie canadienne.

Période : Le colloque doit se dérouler à l'automne 2027

Date limite pour les propositions : lundi 7 septembre 2026 à 17h (HAE)

2. Présentation du projet

Chaque année, le RRF coordonne l'organisation d'un colloque avec l'appui de l'ACUFC et de l'établissement hôte de l'événement. Interdisciplinaire et itinérant, le colloque annuel du RRF est un lieu d'échange et de réflexion en français entre le corps professoral, la population étudiante, la communauté de recherche et les membres des communautés francophones en situation minoritaire. Plus d'une trentaine de colloques ont été organisés depuis les années 1980. Cet appel de propositions servira à sélectionner l'institution qui accueillera le colloque de 2027. De façon minimale, l'institution hôte doit s'engager à offrir au comité organisateur du colloque un appui au niveau de la programmation, de la promotion et de la logistique de l'événement en présentiel, lequel pourrait également comprendre certaines activités en mode virtuel.

3. Rôles et responsabilités

L'établissement hôte du colloque devra constituer un comité organisateur chargé de piloter le projet, notamment en assurant la planification du colloque, la coordination des différentes étapes de sa réalisation ainsi que la répartition des responsabilités entre les personnes concernées. Ce comité devra également désigner les personnes qui formeront le comité scientifique, responsable de l'évaluation des propositions reçues.

Une personne de l'équipe de l'ACUFC siègera au comité organisateur et lui offrira un appui en matière de logistique et de communications.

4. Admissibilité

Toute institution d'enseignement supérieur (ou une de ses unités) qui s'engage à respecter les conditions fixées dans le formulaire de candidature et qui fournit une lettre d'appui de la part de responsables de son institution.

5. Étude des candidatures

Le comité coordonnateur du Réseau de la recherche sur la francophonie canadienne évaluera les candidatures et rendra sa décision d'ici la fin octobre.

6. Critères d'évaluation

- Faisabilité : démonstration de la capacité de l'institution de tenir cet événement;
- Niveau d'engagement communautaire : rayonnement de l'événement, la participation anticipée, moyens mis en place pour engager un dialogue avec la communauté et les niveaux de gouvernement;
- Pertinence de la thématique en lien avec la recherche sur les francophonies au Canada.

7. Comment présenter une demande

Les propositions doivent être envoyées à **Rose Doresca**, Gestionnaire de projets - communications stratégiques, colloquerrf@acufc.ca au plus tard le **7 septembre 2026 à 17h (HAE)**.

8. Questions

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Rose Doresca

Gestionnaire de projets - communications stratégiques
colloquerrf@acufc.ca

INFORMATIONS GÉNÉRALES	
Établissement/Unité candidat.e :	
Personne-ressource :	Adresse :
Téléphone :	Courriel :
Nom et coordonnées de la personne qui signe la lettre d'appui :	Fonction :
THÈME PROPOSÉ	
Titre préliminaire du colloque :	
Justification du thème : (maximum 250 mots) Advenant la sélection de la candidature de votre institution, le thème pourrait être précisé par le comité organisateur dont vous ferez partie.	
Dates envisagées pour la tenue du colloque :	
ENGAGEMENT	
Veuillez décrire succinctement comment vous comptez respecter chacun des éléments suivants :	
Gestion de l'inscription :	
Promotion du colloque :	
Locaux et/ou plateforme d'événement virtuel à disposition	

Équipement audiovisuel :
Accueil :
Options d'hébergement :
Pauses café :
Veuillez noter que si l'institution hôte souhaite organiser des événements spéciaux dans le cadre de ce colloque, il fait partie de son engagement qu'elle doive en prendre la responsabilité en termes de ressources humaines et financières.
MEMBRES DU COMITÉ ORGANISATEUR ET DU COMITÉ SCIENTIFIQUE
L'institution doit s'engager à fournir un membre pour chacun de ces comités Comité organisateur (nom, poste et coordonnées) : Comité scientifique (nom, poste et coordonnées) :

QUESTIONS

1. Pourquoi votre établissement souhaite-t-il accueillir le prochain colloque du Réseau de la recherche sur la francophonie canadienne?

2. Quelles sont les expériences et les atouts de votre établissement dans l'organisation d'un tel colloque?

3. Comment comptez-vous assurer la participation du milieu communautaire et gouvernemental (provincial, fédéral et municipal) au colloque, tant dans le public que dans le programme?